Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2014) **Heft:** 2042

Artikel: La SSR comme terrain de jeux : l'hostilité aux médias de service public

a de lointaines racines

Autor: Tille, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012752

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fiscalité écologique et de ses échecs ne porte guère à l'optimisme. Ce soudain ralliement à une fiscalité écologique ne cache-t-il pas une intention de ralentir le tournant énergétique en l'engageant dans un slalom sans fin entre les mesures envisagées – subventions, prescriptions, taxes? Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. La stratégie progressive du Conseil fédéral reste la démarche la plus réaliste.

# La SSR comme terrain de jeux

L'hostilité aux médias de service public a de lointaines racines

Albert Tille - 20 June 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25939

Et de trois! Jeunes UDC et jeunes PLR lancent une nouvelle initiative pour supprimer la redevance radio-TV, qui finance essentiellement la SSR mais aussi, pour 4%, les TV locales. La récolte des signatures vient de commencer.

Les Suisses qui veulent la peau de la SSR peuvent aussi soutenir un texte analogue lancé six mois plus tôt par Solidarische Schweiz (SOS). Créée à Saint-Gall en 2011, SOS est une organisation dont le but affiché est la promotion de la démocratie directe. Quelque 1'000 lecteurs consultent son journal en ligne Montags Zeitung.

Mais SOS se veut
essentiellement lanceur
d'initiatives. Avec un succès
limité. Son premier essai, au
moment de sa création, a été la
présentation d'un texte
interdisant à la Confédération
de percevoir une redevance
radio-TV. Piètre résultat. Pas
plus de 20'000 signatures en
18 mois malgré les facilités

offertes par la toile. Le deuxième essai, lancé moins d'un an après l'échec, a récolté modestement 3'700 signatures en sept mois.

L'argumentaire à l'appui de la croisade contre la redevance est simple. Pourquoi être obligé de payer 462 francs pour s'informer. Mieux vaut choisir son média et soutenir, par exemple, le Montags Zeitung par une cotisation de 30 francs à SOS. L'exemple français montre, par ailleurs, que les médias privés offrent une information plus indépendante que ceux du service public. C'est sur TF1 et Europe 1 que Poutine a pu dire «la vérité» sur l'Ukraine au public français.

L'argumentation des jeunes UDC et PLR à l'origine de la troisième initiative est similaire. Radio et TV doivent trouver leur propre financement comme tous les autres médias, et faire des économies. Le co-président libéral-radical Florian Maier affirme par un vertigineux raccourci que l'information politique ne coûte pas cher. Les politiciens viennent gratuitement parler devant une caméra! En cause également, l'indépendance de médias dont le financement dépend d'une décision du Conseil fédéral.

Les attaques contre la SSR ne datent pas d'hier. Pendant les années de la guerre froide, le conseiller national UDC Walther Hofer crée l'Association suisse de radio et télévision, ou Hofer Club, pour combattre les dérives gauchistes des collaborateurs de la SSR. Cette critique politique de droite n'a pas cessé. En 2011, la conseillère nationale UDC Nathalie Rickli parvient à déposer une pétition munie de 142 000 signatures pour réclamer de réduire la redevance à 200 francs (DP 1912), démarche restée sans suite au Parlement.

Le développement d'Internet où les jeunes naviguent gratuitement et avec aisance offre de nouvelles munitions contre les médias traditionnels. Mais <u>l'audience de la SSR</u> reste dominante.

Les ressources de la SSR, qui proviennent à 70% de la redevance, favorisent nettement les régions linguistiques minoritaires. Le financement des programmes va à 47% aux alémaniques, à 32% aux francophones et 20% aux italophones. Le démantèlement des finances de la SSR préconisé par les initiatives permettrait peut-être le maintien d'une chaîne alémanique d'un niveau national acceptable. Mais la mise en concurrence pure et simple avec les médias français

réduirait la TV romande à la dimension d'un média local, délaissé par une publicité préférant TF1 ou M6.

Nous n'en sommes pas là. Si la SSR est devenue un terrain de jeu pour les jeunes politiciens, le Parlement a une autre stratégie. A la demande d'une commission parlementaire, le Conseil fédéral a déposé un projet de loi introduisant une redevance généralisée non liée à la possession d'un appareil de radio ou de TV.

Ce système de perception simplifié permettrait de réduire la taxe de 60 francs. Encore divisés par quelques détails, le Conseil national et le Conseil des Etats ont largement accepté le nouveau mode de perception.

Les initiatives en cours contre la redevance ne changeront sans doute rien aux débats qui ne déboucheront pas sur un démantèlement des médias de service public. La SSR ne s'en tire cependant pas avec un blanc-seing parlementaire. Un postulat de la commission du Conseil des Etats demande au Conseil fédéral d'analyser si la radio-TV nationale exerce correctement sa tâche de service public.

## Politique de la culture: le bond en avant

Pour développer une «politique culturelle nationale», le Conseil fédéral se fonde sur des évolutions sociétales

Yvette Jaggi - 18 June 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25945

La Suisse ne forme pas une nation. Mais ses institutions témoignent d'une solide volonté de coexister pour former cet ensemble que l'on appelle Willensnation. Et avec le temps s'est conforté le régime du mariage de raison entre Romands et Alémaniques, bien décrit par Christophe Büchi, «röstigrabologue» patenté.

Dans ces conditions, parler de culture nationale relève de la provocation délibérée – ou du calcul politique. Car la notion n'appartient ni au vocabulaire officiel ni au jargon fédéral.

Encore moins à la Constitution dont l'article 69 rappelle en son alinéa premier que «la culture est du ressort des cantons».

Et pourtant, voilà que le Conseil fédéral ose utiliser l'expression, prudemment encadrée par des guillemets, et pousse l'audace jusqu'à expliciter cette politique culturelle nationale dans un document mis tout récemment en consultation: le Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2016 à 2019, en abrégé Message culture.

### Des tendances globales...

L'aveu se fait en deux temps.

Nous apprenons d'abord que «de profondes évolutions sociétales influent sur le domaine culturel et engendrent de nouveaux défis». Et le Conseil fédéral d'énumérer les cinq changements et enjeux à prendre en compte. Il y a d'abord la mondialisation et la nécessaire protection de la diversité culturelle ainsi que la numérisation et ses effets sur les modes de production et de diffusion des biens et des services culturels. Il y a ensuite